

**Christian Zufferey** <Christian.Zufferey@presv.ch>

Fri, May 15, 10:26 AM (3 days ago)

to Klima-Allianz, Lionel, Sandra

Monsieur Leuenberger,

Nous avons bien reçu votre projet de rapport et avons pris connaissance de vos considérations. Nous inscrivons dans cette démarche et comptons bien intégrer de manière plus conséquente l'ESG dans notre gouvernance.

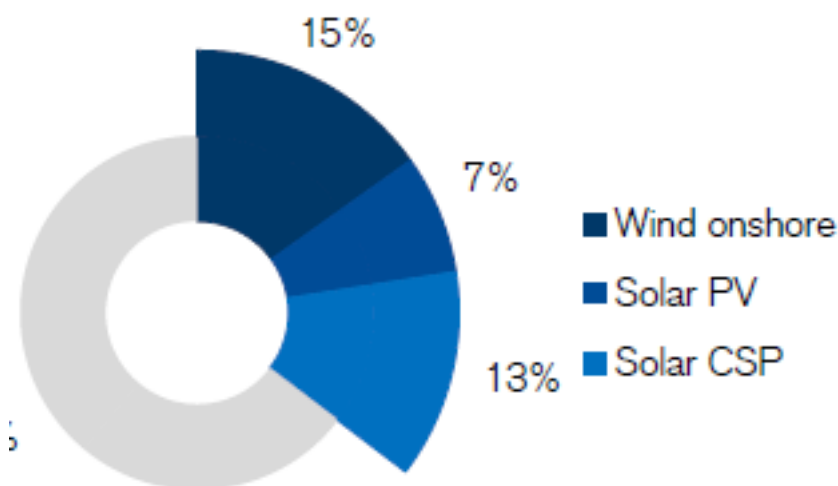
Nous sommes surpris de constater que votre classement pour notre Institution semble mettre une part plus importante sur des notions formelles, telles que des règlements ou des chartes, plus tôt sur les faits. Nous pensons que, pour notre institution, vous ne tenez pas assez compte des efforts que nous avons concrètement fournis notamment dans les domaines sur lesquels nous avons une influence directe.

Comme votre rapport le mentionne, PRESV applique une charte qui affirme que la Caisse veut agir de manière exemplaire en matière d'écologie et d'éthique. Pour une question de répartition des risques et de choix stratégiques, notre fondation travaille presque uniquement avec des fonds ou des fondations.

Malgré l'absence de normes plus précises sur la signification de l'étiquette ESG dans ce genre de véhicule de placement, notre comité de placement a été sensibilisé à notre volonté d'intégrer les critères ESG dans nos décisions de placement. La fortune de la caisse contient ainsi à fin 2019 plus de 314 millions de CHF de placements disposant de critères ESG.

Notre portefeuille contient également :

- Environ 10 mios d'investissement (15 mios de promesse) dans les énergies renouvelables en Suisse.
- Environ 13 mios d'investissement dans des énergies renouvelables en Europe



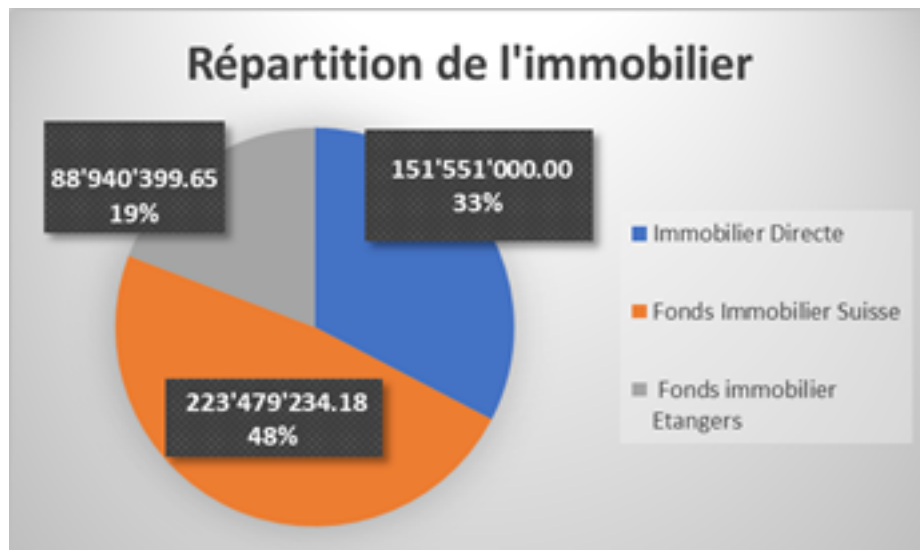
- Environ 18 mios d'investissement dans le secteur énergétique Suisse détenant une part importante d'énergies renouvelables

En matière d'environnement, notre fondation s'est particulièrement concentrée sur le domaine où elle pouvait exercer une influence directe, c'est à dire la construction de ses immeubles qui représente près du 10% de sa fortune.

Voici un rappel sur l'évolution de ces investissements dans notre fondation :

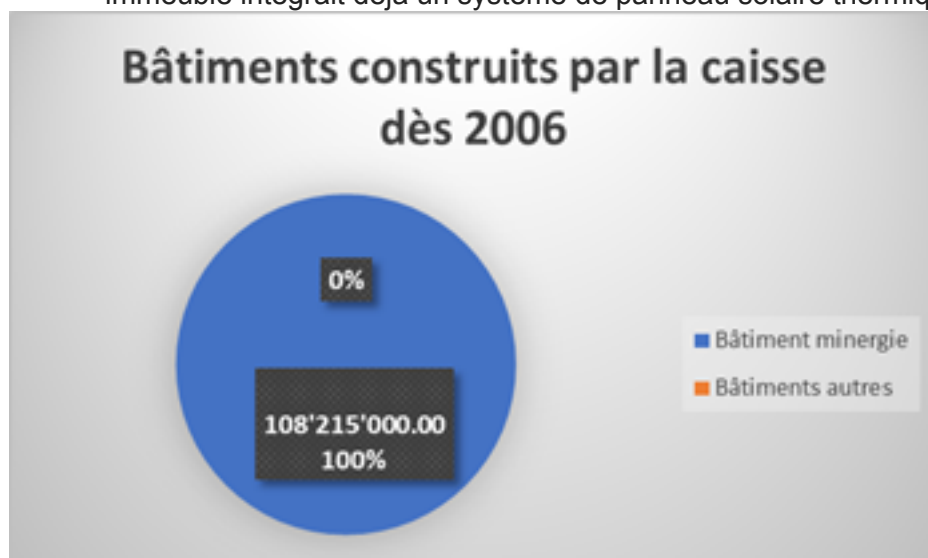
## 1. Contexte

- Notre fondation est une fondation privée fondée en 1984 par le groupement hospitalier Valaisan.
- Dans le cadre de ses placements, notre fondation répartit ses investissements dans diverses catégories de placement, notamment dans l'immobilier.
- La part immobilière actuelle représente le 29.83% de la fortune dont une part de 9.74% d'immeubles gérés en directe.



## 2. Evolution des placements immobiliers par rapports aux considérations ESG

- Le premier immeuble de PRESV a été acquis en 1985 à Monthey.
- Dès 1987, nous avons commencé à construire nos premiers immeubles. Dès le début, la philosophie de la caisse a été de construire des immeubles de qualité PPE qui donnent un rendement inférieur aux immeubles dit « de rendement » mais qui offrent une qualité de vie bien meilleure aux locataires. Nous faisons également appel à des acousticiens pour le confort phonique de nos appartements
- Dès que nous avons eu connaissance des normes minergies, nous les avons intégrées dans nos nouvelles constructions. Notre immeuble de Sion terminé en 2006 était par ailleurs un des premiers immeubles locatifs du canton du Valais ayant ce label. Cet immeuble intégrait déjà un système de panneau solaire thermique.



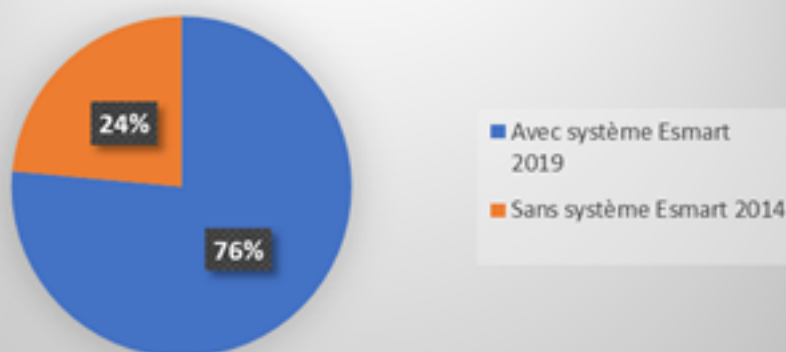
- Depuis 2006, nous équipons nos constructions de panneaux solaire photovoltaïques quand la situation le permet. Nous étudions également la possibilité d'équiper la toiture de nos bureaux ce qui permettra de fournir une grande partie de l'énergie consommée.

## Bâtiments construits par la caisse après 2006 - Panneaux solaires



- Plus récemment nous avons décidé de faire de l'autoconsommation dans nos immeubles et nos derniers immeubles terminés en 2019 ont vu l'introduction de la technologie Esmart qui permet aux locataires de connaître en temps réel leur consommation d'énergie électrique, d'eau chaude ou de chauffage. Cette nouvelle mesure concrète est à nouveau un investissement supplémentaire important que nous mettons au service de l'environnement.

## Bâtiments en autoconsommation dès 2014



De plus, nous procédons actuellement à une nouvelle étude ALM de nos placements et avons demandé à notre mandataire d'inclure la notion d'ESG dans cette réflexion et de formaliser ainsi notre volonté à nous profiler encore plus dans une gestion durable.

Avec ces précisions, nous espérons un bien meilleur classement de notre fondation, ce qui correspondrait à une juste récompense aux efforts financiers importants que nous avons fournis, notamment dans l'immobilier, en faveur de critères durables, non seulement pour la planète mais aussi pour la qualité de vie des locataires.

Avec nos meilleures salutations

**Christian ZUFFEREY**

Directeur

*Expert en assurances sociales / programmeur analyste*

Avenue du Marché 5

Case postale 771  
3960 Sierre

Tel. +41274523554  
[www.presv.ch](http://www.presv.ch)

